

## Le sport en entreprise, acte central de la RSE

---

**Nicolas Verdon**

Président de la Fédération Nationale Profession Sport & Loisirs

Quatre Français sur cinq déclarent pratiquer ou vouloir pratiquer une activité physique ou sportive, et dans la majorité des cas, la raison principale est le bien-être et la santé. L'émergence des pratiques libres et non encadrées, l'appétence pour une pratique physique et ludique dans un cadre naturel, l'essor d'activités comme le jogging, démontrent une tendance non démentie de la recherche d'une pratique sans contrainte et faiblement anticipée (dans la semaine et l'année). Cette tendance est la traduction d'une évolution continue de notre société, moins collective dans son approche organique, et plus individualiste. Elle traduit également un changement profond de notre rapport au temps et à l'espace de travail. L'avènement d'une « civilisation du loisir », pour reprendre les termes du sociologue Joffre Dumazedier, nous oblige à repenser le lien entre le loisir et le travail : le loisir a longtemps été considéré comme le repos de l'âme et du corps nécessaire à la reconstruction de la force de travail. Aujourd'hui, c'est davantage le travail qui permet de développer des capacités individuelles de production du loisir. Chacun négocie ses contraintes de travail pour pouvoir vivre une vie de loisir épanouissante. En 30 ans, la répartition très segmentée entre temps de travail et temps libre a subi une modification spectaculaire, mettant à mal une frontière que l'on croyait infranchissable : le travail rentre dans la sphère domestique et le loisir gagne l'espace et le temps professionnel. Ce phénomène impacte évidemment les repères de chacun sur les limites du temps de travail et les habitudes sportives.

### **Adapter l'offre sportive aux contraintes de vie des Français**

Plus de 50% des Français déclarent que le principal frein à la pratique sportive est le manque de temps. Ce constat s'accroît encore dans les grandes villes et centres urbains. L'essor d'une offre considérable de pratique en salle a répondu à une partie de cette attente, qui est de pouvoir pratiquer une activité physique à n'importe quel moment de la journée, et notamment pendant la pause-déjeuner et après la journée de travail. Dans les grandes agglomérations, les temps

de transport pour se rendre sur les infrastructures sportives augmentent encore les disparités d'accès à la pratique sportive. La garde des enfants reste également une problématique soulevée par les jeunes couples, notamment les mères de famille.

Au-delà de la stratégie individuelle quant à l'organisation de son emploi du temps sportif, comment adapter au mieux l'offre de pratique pour qu'elle réponde aux contraintes de temps des salariés ?

C'est certainement en répondant à cette question centrale que notre société pourra relever le défi de l'augmentation de la pratique sportive et contribuer à un enjeu majeur de santé publique.

### **Le nouveau chapitre du sport en entreprise**

Sommes-nous à l'aube d'une résurgence du sport « corpo » ? Le mot fait désuet et nous renvoie à des pratiques passées et à des photos jaunies de l'âge d'or du paternalisme industriel. Le goût sportif des travailleurs n'est plus le même. Mais tout de même, l'entreprise ou l'inter-entreprise ne sont-ils pas des espaces pertinents pour une offre sportive adaptée aux contraintes d'espace et d'horaires des salariés ? La tendance est en marche et de plus en plus d'entreprises intègrent une réflexion sur l'accès aux loisirs dans leur stratégie d'entreprise. L'entreprise Michelin à Clermont-Ferrand est un exemple pertinent où l'Association Sportive Montferrandaise (ASM) créée en 1911 dans le but d'apporter du multisport aux collaborateurs (c'est-à-dire à une grande partie de la ville) anime avec 30 éducateurs une salle de sport de 300m<sup>2</sup> au cœur de l'entreprise. Des bilans de l'état de forme sont proposés ainsi que des animations sportives ludiques et énergétiques. Après avoir expérimenté puis stabilisé une offre de service « sport-santé-bien-être » au sein de l'entreprise « mère », l'ASM exporte ses interventions dans les locaux de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) ou du Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Que la volonté soit un désir de performance dans l'entreprise, de prévention des risques socioprofessionnels ou simplement de bien-être des salariés, les entreprises prennent en compte ces réflexions et développent des offres qui se structurent. Afin que les salariés des petites entreprises et des PME ne soient pas oubliés, les acteurs publics et privés collaborent pour apporter des réponses novatrices et positionner leur intervention sur des bassins d'emplois comme des bassins de vie. Certaines collectivités commencent à s'intéresser à ces sujets et à accompagner des démarches collectives, à l'instar du projet Dynapôle mené en Lorraine sur la zone d'activités de Ludres et de Fléville auprès des 8 000 salariés de la zone d'activité, avec le soutien de la FFSE.

La construction des équipements et leur accessibilité restent évidemment un frein majeur, mais des constructions intelligentes d'espaces publics/privés, accessibles à des publics divers doivent pouvoir être inventées. On pense notamment aux salles de réunions qui se transforment en

salle de fitness ou les halls d'entrée qui se remplissent de ballons, cerceaux, plots pendant la pause méridienne. On voit fleurir également des pratiques sportives dans des espaces naturels à proximité des lieux de travail. Toutes ces innovations dans l'offre de service reposent sur une recherche du plaisir immédiat, positif, libérateur et tourné vers le bien-être sans engagement pesant, sans identification formelle à l'entreprise (pas de couleur de maillot par exemple).

Gageons que demain, la mise en œuvre d'une offre sportive en entreprise soit un acte fort de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Si la formation professionnelle tout au long de la vie a trouvé son inscription dans la loi, le sport tout au long de la vie doit s'imposer comme la marque de fabrique de nos sociétés modernes.

*Une dynamique de diversification de l'offre sportive,  
créatrice de nouvelles potentialités d'emplois*

**Une offre de service à structurer et des emplois à consolider**

Au début des années 1990, lorsque Roger Bambuck lance le dispositif Profession Sport, le constat en matière d'emploi dans le secteur sportif est simple : les associations sportives ne disposent pas des ressources internes, notamment financières, pour proposer des emplois à temps plein et permettre la construction d'une filière professionnelle structurante pour le secteur. 25 ans après, la situation a certes évolué et des réponses collectives de partage de l'emploi, comme les groupements d'employeurs, ont apporté des solutions. Néanmoins, les enquêtes montrent que moins d'un quart des salariés de la branche exerce à temps complet et 42% des salariés sont sur des emplois qualifiés de ponctuel ou extrêmement partiel, selon les données émises par la branche.

Parallèlement, depuis une quinzaine d'années, la demande augmente fortement et les créations d'emplois dans le secteur sportif sont en croissance à un rythme soutenu de 10% par an en moyenne. La demande sportive auprès de nouveaux publics (notamment les séniors), dans de nouveaux espaces (notamment les pratiques de pleine nature), sont créatrices de nouvelles potentialités et nécessitent d'adapter en permanence les formations et les cursus de nos éducateurs vers plus de polyvalence.

Le sport en entreprise est une nouvelle page à inscrire dans cette dynamique de diversification de l'offre et des potentialités nouvelles sont à explorer auprès des entreprises pour proposer à nos animateurs de nouvelles opportunités d'emploi. Des formations se mettent en place pour prendre en compte les spécificités de ce public et s'assurer que l'activité physique soit au bénéfice de la santé des salariés et participe à un juste équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Les collectivités ont un rôle majeur à jouer dans l'émergence d'une offre structurée auprès des entreprises de leur territoire pour que cette dynamique ne reste pas l'apanage de seulement

quelques grands groupes ou de startups très médiatiques. Les fédérations sportives, et nombreuses l'ont compris, ont tout intérêt à soutenir le développement de leur discipline, sous des formats parfois adaptés à une pratique plus ludique, dans les entreprises et accroître leur rayon d'action auprès d'un public adulte qui a souvent quitté la compétition classique. Enfin, les éducateurs sportifs ont tout intérêt à s'intéresser à ces espaces de pratique, à des horaires différents et pour des publics nouveaux, coordonnés par des structures qui peuvent apporter des financements à la pratique permettant la solvabilité de leur emploi. Un triptyque gagnant-gagnant qui mérite une attention nouvelle.

*Sport in the workplace, an important part of CSR*

The emergence of ways of doing sport freely and independently, the enthusiasm for enjoyable outdoor physical activities and the rise of activities such as jogging all show a growing trend towards doing sport without constraint and without much planning (in the week or the year). This trend is in line with a profound change in our attitude to time and to the workplace. Over the last thirty years, there has been a big change in the way in which work time and free time were kept separate, so that what seemed to be an unbreakable barrier has largely disappeared: work is now often done at home, and leisure has found its way into the workplace inside working hours. This phenomenon has obviously affected how people see the limits of working hours and sporting habits.

Doesn't this fact make the company or the business community the relevant place for providing sport which fits into the time and space constraints of the employee? This is the current trend, and more and more companies are beginning to include ideas about access to leisure in their business strategy. It is a safe bet that very soon making sport available in the company will be an important part of corporate social responsibility (CSR).

Will developing this new service help to consolidate jobs?

Surveys show that less than a quarter of employees in the "Sport" sector work full time. 42% of them are actually in jobs described as freelance or extremely part-time.

In parallel, for the last fifteen years, demand has risen strongly, and there is a growth in new jobs in the sport sector by a sustained 10% per year on average. The demands for sport among different sectors of the community (for example among older people), in new places (particularly outdoor activities), have created new possibilities and mean that training for instructors and trainers needs to be constantly modified as they require greater versatility.

Sport in the workplace is a new page in this dynamic of diversification. Training courses are being set up to take into account the requirements of this sector and to ensure that physical activity is beneficial to employee health and that it strikes the right balance between working life and private life.

Local authorities also have a role to play in seeing that a well-structured service emerges in the companies in the region, so that this development is not limited to a few large groups, or start-ups with a high media exposure. It is definitely in the interest of the sports federations to support the development of their discipline, perhaps in a modified form which is more fun. Finally, sports instructors need to take an interest in these new spaces for doing sport, at different times, and with new sectors of the community. It is a win-win situation and deserves all the attention it can get.